



projet 35

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



04175883

Journal de Commerce de Louvain

Déposé au greffe le **09 DEC 2004**
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2004 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination **ANNATRANS**

Forme juridique **Société Anonyme**

Siège **Rue du Plavitout 174 à 7700 MOUSCRON**

N° d'entreprise **415822271**

Objet de l'acte **Démissions et nominations**

Extrait de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2004

RESOLUTIONS

Après avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix et par un vote distinct pour chacune d'elles les résolutions suivantes:

- prend acte de la démission en qualité d'administrateur délégué de Monsieur Luc GOBYN et en qualité d'administrateur de Madame Marie-Anne FERMANTEL

- décide de nommer à la fonction d'administrateur délégué

1. la S A Société de Développement du Groupe GOBYN, en abrégé S.D.G.G dont le siège social se situe rue du Bilemont 91 à 7700 MOUSCRON avec pour représentant permanent au sens de l'article 61 du Code des Sociétés Monsieur Luc GOBYN

2 la S.A. LAMAC dont le siège social se situe Rue Plavitout 174 à 7700 Mouscron avec pour représentant permanent au sens de l'article 61 du Code des Sociétés Madame Marie-Anne FERMANTEL (en lieu et place de Monsieur Alexandre GOBYN)

- décide de nommer en qualité d'administrateur Monsieur GOBYN Alexandre et Madame GOBYN.

Les nominations sont actées pour une durée de 6 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont procès-verbal.

Le président

Le secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature